

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GRAND LIEU : 244 400 438

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DECISION DU BUREAU – SEANCE DU 10 OCTOBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 10 octobre, LES MEMBRES DU BUREAU DE GRAND LIEU COMMUNAUTE se sont réunis à 18h00 au siège communautaire à La Chevrolière.

Étaient présents :

- | | |
|-----------------------------------|------------------------------|
| - M. Serge HÉGRON | - M. Yannick FÉTIVEAU |
| - M. Johann BOBLIN | - M. Patrick BERTIN |
| - M. Frédéric LAUNAY | - M. Bernard COUDRIAU |
| - M. Jean-Jacques MIRALLIÉ | - Mme. Karine PAVIZA |

Était absent :

- M. Stéphan **BEAUGÉ**

ATTRIBUTION DU MARCHÉ PUBLIC DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA RÉALISATION D'UNE VOIE VERTE (ITI 89) ENTRE LE BOURG DU BIGNON ET LE PARC D'ACTIVITÉS DE LA FORÊT

Dans le cadre du Schéma Modes Doux de Grand Lieu Communauté, l'itinéraire 89 entre Le Bignon et Les Sorinières est fléché comme priorité de réalisation sur le mandat

Le projet consiste à créer une voie verte entre l'entrée du bourg du Bignon (du panneau d'agglomération) jusqu'au giratoire d'accès du parc d'activités de La Forêt, sur une longueur de 2,34 km environ, à l'est de la route départementale 57. Le Département travaille en parallèle sur la section entre le parc d'activités de La Forêt et Les Sorinières. L'objectif est de mettre en service l'itinéraire complet pour 2025.

Grand Lieu souhaite s'adjoindre les compétences d'un maître d'œuvre pour la réalisation de ce projet. Ainsi, une consultation a été lancée le 07 juillet 2023 dans le cadre d'une procédure adaptée, conformément aux dispositions du code des marchés publics.

La date de remise des offres était fixée au 11 septembre 2023 à 12h00.
Le nombre d'offres conformes reçues est de 4.

Les critères de jugements des offres étaient les suivants : 40% prix des prestations ; 60% valeur technique de l'offre.

Après analyse des candidatures et des offres et au vu du classement réalisé au vu des critères de jugement des offres ;

Il est proposé au bureau d'attribuer le marché de de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une voie verte (ITI 89) entre le bourg du Bignon et le Parc d'Activités de La Forêt à l'entreprise **SAS 2LM** sise, 18 rue du Patis, 44690 La Haye Fouassière, pour un montant d'offre contrôlé de **45 985 € HT**.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-23 ;

VU le Code de la Commande Publique ;

VU la délibération du Conseil communautaire en date du 1^{er} février 2022, portant délégation du Conseil communautaire au Bureau, lorsque les crédits sont inscrits au budget, pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, y compris les groupements de commandes (pour tous les types de marchés : travaux fournitures, services, TIC et prestations intellectuelles), dont le montant est compris entre 40 000 € HT et 2 000 000€ HT pour les marchés de travaux ;

VU les résultats de la consultation selon une procédure « adaptée » ;

CONSIDERANT l'ensemble du dossier ;

CONSIDERANT que les crédits nécessaires à la réalisation de ces prestations sont inscrits au Budget 2023 ;

Le Bureau de Grand Lieu Communauté, DECIDE, A L'UNANIMITÉ :

Article 1 : D'ATTRIBUER le marché de de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une voie verte (ITI 89) entre le bourg du Bignon et le Parc d'Activités de La Forêt à l'entreprise **SAS 2LM** sise, 18 rue du Patis, 44690 La Haye Fouassière, pour un montant d'offre contrôlé de **45 985 € HT**.

Article 2 : D'AUTORISER M. le Président ou en cas d'absence l'un des Vice-Présidents à signer tout document se rapportant à ce marché public.

Article 3 : Madame la Directrice générale des services et le Comptable du Centre des Finances Publiques de Pornic sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Acte n° : DE199-B101023

Publié sur le site internet le 16/10/23

Fait à La Chevrolière, le 11 octobre 2023,

Le Président,
Johann BOBLIN,

Signé électroniquement par : Johann
Boblin
Date de signature : 13/10/2023
Qualité : Président de Grand Lieu
Communauté